EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

N° d'imprimé : S639724099

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOSUR

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	**27/10/2026**	**26086298**

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

26/12/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : L091S252

(9) RAISON SOCIALE : **ACTION CONTROLE TECHNIQUE**

(3) COORDONNÉES :
Tel. : 0169250303
ZA DE LA CROIX BLANCHE
91700 FLEURY MEROGIS

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 092F8031

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
AQ-495-YZ (F)	24/01/2022	24/04/2010

Marque	Désignation commerciale
HONDA	XL125V

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VTMJC32AXAE440596	L3e	MTL

Type/CNIT	Énergie
LJH12E20B157	ES

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visé par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

24442

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillance(s) majeure(s)

0.1.1.a.7. PLAQUES D'IMMATRICULATION : Plaque non conforme, manquante, endommagée ou mal fixée, AR.
1.1.10.a.7. CYLINDRES DE ROUE OU ETRIERS DE FREINS : Cylindre de roue ou étrier fissuré, endommagé, excessivement corrodé, mal monté ou étanchéité insuffisante, AV,AR.
5.3.2.a.7. AMORTISSEURS ET FOURCHE : Amortisseur endommagé, mal fixé ou donnant des signes de fuite ou de dysfonctionnement grave, AVG.
6.1.5.e.7. TRANSMISSION : Endommagement de la transmission ou tension anormale de la chaîne ou de la courroie
8.2.2.b.7. EMISSIONS DE POLLUANTS : Contrôle impossible des émissions de polluants à l'échappement

Défaillance(s) mineure(s)

5.2.3.b.6. PNEUMATIQUES : Pression des pneumatiques anormale ou incontrôlable, AV,AR.
6.2.1.a.6. CABINE, CARROSSERIE OU CARENAGE : Panneau ou élément endommagé ou mal fixé, AVD,AVG.
6.2.4.a.6. COMMANDES DE CONDUITE : Commande nécessaire à la conduite du véhicule défectueuse
8.1.1.a.6. EQUIPEMENTS DE REDUCTION DES NUISANCES A L'ECHAPPEMENT : Dispositif endommagé sans fuite ni risque de chute, ARD,C.

Mesure du niveau sonore non réalisée en raison de l'impossibilité de mettre en œuvre le dispositif de mesure du régime moteur

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

AUTOSUR

N° d'agrément :
N° de série :
N° d'imprimé :

AUTOSUR
L091S252
26086298
XXXXX